

LA PREFECTURE DE VAUCLUSE COMMUNIQUE
INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté du préfet du Vaucluse du 06 SEPTEMBRE 2007 il sera procédé à une enquête publique sur la demande présentée par la société CRAY VALLEY en vue d'être autorisée à poursuivre et à augmenter les activités de son site situé sur le territoire de la commune de Sorgues;

Cette enquête publique se déroulera du 01 OCTOBRE 2007 au 31 OCTOBRE 2007 inclus.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de SORGUES où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Ces observations peuvent également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, dans la mairie précitée.

Monsieur José BOUVIER, Membre de la Chambre d'Agriculture, désigné en qualité de commissaire enquêteur, siégera en mairie de SORGUES et se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations les

- | | |
|----------------------------|-------------------|
| - lundi 1er octobre 2007 | 9 h 00 à 12 h 00 |
| - mercredi 10 octobre 2007 | 14 h 00 à 17 h 00 |
| - vendredi 19 octobre 2007 | 9 h 00 à 12 h 00 |
| - jeudi 25 octobre 2007 | 14 h 00 à 17 h 00 |
| - mercredi 31 octobre 2007 | 14 h 00 à 17 h 00 |

Le présent avis sera affiché en mairie de SORGUES et de BEDARRIDES.

A l'issue de cette enquête toute personne intéressée pourra prendre connaissance du mémoire en réponse du pétitionnaire et des rapports et conclusions du commissaire enquêteur en mairie de Sorgues ainsi qu'à la préfecture de Vaucluse, direction des relations avec les collectivités locales et de l'environnement – bureau de l'environnement et des affaires foncières.